

---

## L’AFFILIATION 2017-2018

---

Chers Amis Parents,

Vous avez décidé de permettre à votre enfant de vivre l’aventure scoutie au sein de l’unité de Moustier. Nous vous remercions de la confiance accordée à toute notre équipe.

Pour lui permettre de participer aux différentes activités, il est indispensable de l’affilier et ainsi de l’assurer.

Nous vous demandons de **payer dès à présent**,  
et en tout cas avant le 15 novembre, la somme de :

Cette année nous demandons une somme supplémentaire de ±10euros par famille, pour nous permettre de mettre nos locaux aux normes pompiers.

<p><b>Une personne</b> : 43 € + 10 € pour les locaux en unité Moustier = <b>53€</b> <b>Deux sous le même toit</b> : 34,25 €x2 = 68,50euros, +9.5 par famille = <b>78€</b> <b>Trois personnes sous le même toit</b> : 28,50 €x3 = 85,50 + 9,50 par famille = <b>95€</b> <b>Quatre personnes sous le même toit</b> : 28,50 €x4 = 114 + 9 par famille = <b>123€</b> <b>Cinq personnes sous le même toit</b> : 28,50 €x5 = 142,50 + 7,50 par famille = <b>150€</b> Prix valables pour père, mère, enfant, adopté, accueilli, <u>sous le même toit</u>, mais <b>pas</b> cousins, cousines, ... Les revues arriveront au domicile. Valable pour les scouts <u>et</u> les guides GCB.</p>
--

Compte : **BE35-3604-0914-9137** de l’Unité scoutie NO 42<sup>ème</sup> Moustier-sur-Sambre

**Communication** : affiliation de Nom et Prénom(s) du (ou des) enfant(s)

(Ajouter la date de naissance, téléphone, GSM, courriels, si nouveau)

**Afin de ne pas compliquer notre vie de bénévole, nous vous demandons de respecter l’échéance.**

L’argent demandé ne peut être un obstacle à la participation de votre enfant. En cas de difficultés financières, vous pouvez parler en toute discrétion à un animateur ou à un membre du staff d’Unité.

Nous restons à votre entière disposition si de plus amples explications s’avèrent nécessaires. Vos messages sur « **su.42.moustier@gmail.com** »

### ***Les calendriers scouts***

*En achetant un calendrier scout, vous contribuez directement à l’équilibre financier de la Fédération ainsi que de notre unité. Pensez-y !*

*Avis aux animateurs : voir détails dans « Sachem ».*

*Date retour invendus : 30 novembre*

Vous trouverez en page 2, quelques explications concernant le scoutisme, la fédération, l’affiliation, les assurances, les revues, ... Voir aussi le site internet « **www.lesscouts.be** »

Chers parents,

Depuis quelques semaines, quelques mois, ou quelques années déjà, votre enfant « va chez les scouts ». Il fait partie d'une unité : la 42<sup>ème</sup> Namur-Orneau. Mais, à la Fédération Catholique des Scouts dont nous faisons partie, il y a plus de 50 000 membres regroupés en plus de 450 unités.

Chaque unité de la Fédération présente des traits particuliers et originaux. Mais chacune vit un projet commun. A travers le jeu, l'aventure, le projet, le scoutisme propose au jeune des loisirs éducatifs et un pari sur l'avenir.

L'adhésion à un mouvement ou à une activité suppose la souscription d'une quote-part à des dépenses faites ensemble. Il en est ainsi pour tout club, groupement ou organisation. Il en est de même pour le scoutisme. Cette quote-part est d'ailleurs la preuve d'appartenance au mouvement.

D'autre part, en solidarité avec certains membres ou certaines unités, l'affiliation permet à tous les jeunes de vivre le scoutisme.

---

### Que couvre l'affiliation ?

---

- droit aux publications de la section dont fait partie le membre (où se trouve le fruit de pas mal de réflexions),
- souscription indissociable à certaines assurances : R.C., accident, incendie, frais médicaux,
- appartenance à la Fédération et droit de porter l'uniforme et les insignes,
- aide du secrétariat fédéral et de l'économat (Scouterie).

Nous vous demandons quelques euros de plus par famille comme solidarité dans notre unité, et pour l'amélioration de nos locaux.

Par le biais des animateurs et animatrices du mouvement, une proposition solide et enthousiasmante est offerte au jeune. Cela nécessite une animation, une formation et une information des animateurs et animatrices. De plus, la Fédération investit également dans une série de services aux animateurs et animatrices. Notamment :

- formation permanente à prix réduit, avec brevet de moniteur à la clé (valable partout)
- documentation,
- réduction sur les cartes de l'Institut Géographique National,
- contact avec l'œuvre de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et subsides,
- rapports avec le service de prêt de matériel et de tentes,
- fichiers d'endroits de camps,
- soutien des équipes régionales et fédérales (>300 personnes bénévoles) et des services fédéraux dont quelques personnes rémunérées,
- contact avec le scoutisme international...

Sans que vous le perceviez nécessairement, la qualité des activités auxquelles votre enfant participe dépend du soutien que reçoivent les animateurs et animatrices de sa section. Et une part importante des affiliations et de la vente des calendriers y contribue...